



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6060192

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 19/05/2026 9H28 C:000032 I:32160
V/REF : 1064029
V/Email reçu le Mardi 19/05/2026 a 9H28

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 1853/1854-9153
IMMEUBLE : LE HAMEAU DE MAGDELE
ALLEE DU PRE VERT
56/84/112/190
01160 VARAMBON

Feillens, le 08 Juin 2026

Référence Marché: M_230709001-1

LOCALISATION : 25 ALLEE DU PRE VERT - VARAMBON - RECUPERER LES CLÉS A L'AGENCE - LOGT
1011 - ETG 1 - CHATEAU/CONEGRO 076947512

MOTIF : INTERVENIR POUR REGLAGE SERRURE DE LA PORTE FENETRE CUISINE ET SEJOUR
DEBLOCAGE ET REGLAGE VOLET ROULANT SEJOUR
VERIFIER L'ETANCHEITE DE LA FENETRE DE LA SALLE DE BAIN
AJUSTAGE PORTE WC
MS00001 - MS00052 X2 - MS00074 - MS00027 - MS00005 - MS00021

Donneur d'ordre : Mme G. DUPRE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 29 MAI 2026A 10H15
RÉGLAGE PORTE FENETRE SÉJOUR ET CUISINE
RÉGLAGE ET GRAISSAGE DU VOLET ROULANT SÉJOUR
RÉGLAGE DE LA FENETRE DE SALLE DE BAIN
RÉGLAGE DE LA PORTE DES WC
LA REFIXATION DE LA MAIN COURANTE A ÉTÉ RÉALISÉ PAR L'OCCUPANT
PRÉVOIR NOUVELLE INTERVENTION POUR LE REMPLACEMENT DU CYLINDRE SUR PORTE
FENETRE SÉJOUR
LE 5 JUIN 2026 A 14H45
REEMPLACEMENT DU CYLINDRE PORTE FENETRE SÉJOUR

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 08/06/26 a 10H35 Mme G. DUPRE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6060192

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement	1	41,36	41,36
3,00	MS00052-Reglage fenetre/porte fenetre	1	41,36	124,08
1,00	MS00074-Débloccage/reglage volet roulant	1	67,21	67,21
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	1	41,36	41,36
1,00	MS00036-FP.Cylindre/demi cylindre europ.	2	51,70	51,70
1,00	MS00001-Forfait déplacement	2	41,36	41,36
TOTAL H.T.				367,07
T.V.A. a 10,00%				36,70
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>403,77</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 1064029 du 19/05/2026

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

25 Allée du pré vert

01160 VARAMBON

Référence de la Demande

N°: du

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

01853-00001-00001-00011 H / Type 3 / 01

Etage : 01

01-EE-2212-TRA-61513100

Marché : M - 230709001-1

Délai

Date limite exécution : 03/06/2026

Observations

Passer prendre les clés à l'agence

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00052 Réglage de fenêtre ou porte fenêtre compris réglage des paumelles, ajustage de la crémonne, gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions Serrure de la porte fenetre qui ne fonctionne pas cuisine et sejour	2,00	41,36	82,72	8,27	90,99
MS00001 Forfait déplacement	1,00	41,36	41,36	4,14	45,50
MS00074 Déblocage et réglage de volet roulant y compris toutes sujétions le volet de la fenetre simple du sejour	1,00	67,21	67,21	6,72	73,93
Total H.T.					191,29
Total TVA					19,13
Total TTC					210,42

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DUPRE Gwenaëlle le 19/05/2026

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence
Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE

EDN6



Bon de Commande

N° : 1064029 du 19/05/2026

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **25 Allée du pré vert 01160 VARAMBON**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **19/05/2026**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1064029